

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
ET DE LA SECURITE

DIRECTION GENERALE
DE LA POLICE NATIONALE

PREFECTURE DE POLICE D'ABIDJAN

DISTRICT DE POLICE D'ABOBO

COMMISSARIAT DE POLICE
DU 34^{ème} ARRONDISSEMENT
ABOBO-BAOULE

N° 3313 / PU-34

Nous soussigné, Commissaire de Police du 34^{ème} Arrondissement de la ville d'Abidjan,

Certifions que M. BASSINKA AICHATA épouse BAYALA

Né(e) le 23/04/1990 À BOUAKE CCOMMUNE /CIV

Profession CAISSIERE

Domicile ILOT 133 LOT 1573 BAOULE 1 ERE EXT ABOBO

Est en résidence régulière à ABIDJAN, depuis le 2010

Le présent certificat est établi pour justification de résidence
DOSSIER ADMINISTRATIF

Pour



Fait à ABIDJAN le 22 AOUT 2025

LE COMMISSAIRE DE POLICE

ASSEKOU Kabran
Commissaire de Police

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail

CERTIFICAT DE RESIDENCE

(Validité 6 mois)